



## NOTICE D'INFORMATION RELATIVE A LA SAISINE DE LA COMMISSION

### DE COORDINATION DES ACTIONS DE PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

C.C.A.P.E.X

*(À lire avant de remplir le formulaire)*

La CCAPEX, intégrée au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées des Landes, placée sous la double autorité du Préfet et du Président du Conseil Général des Landes, a pour compétence d'examiner les situations pouvant conduire à une expulsion locative pour quel que motif que ce soit (impayés de loyers, troubles de voisinage, congé pour reprise.....) qui n'ont pu être résolues dans le cadre des dispositifs traitant des expulsions ou du relogement.

La CCAPEX émet des avis et recommandations aux fins de traitement de ces situations, pour autant ses propositions ne s'imposent pas aux instances décisionnelles. Chaque requérant est informé des suites données à sa saisine.

**Qui peut saisir la CCAPEX ?**

Tout ménage bénéficiaire ou pas des aides individuelles au logement (Allocation Logement Sociale, Allocation Logement Familiale, Aide Personnalisée au Logement) versées par les Caisses d'Allocations Familiales et Caisses de Mutualité Sociale Agricole.

Toute personne concernée par un impayé de loyer ou une menace d'expulsion : locataire, bailleur, travailleurs sociaux, caisse d'allocations familiales, mutualité sociale agricole, conseil général, préfet, association.

Le formulaire ci-après est destiné à saisir la commission, il doit être rempli avec le plus de précision possible et être accompagné des copies des justificatifs concernant les ressources, charges et procédures.

**Il comporte deux parties :**

- la première destinée au demandeur  
Attention : dans le cas où vous auriez déposé un dossier en CESI / COMED-DALO/ RESERVE PREFECTORALE, veuillez svp à l'endroit prévu à cet effet en page 2 du formulaire cocher la ou les case(s) correspondante(s)
- la seconde réservée aux seuls travailleurs

En cas de besoin d'informations complémentaires vous pouvez joindre les services de la Mission Insertion Logement de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – tél 05 58 46 63 73 Mlle Laetitia TAMARELLE Responsable MIL / 05 58 46 75 82 Mr JP LABIDALLE secrétaire CCAPEX.